

ACTIS propose des isolants alternatifs sans MDI, sains offrant un confort thermique et phonique, hiver comme été

ACTIS, leader européen sur le marché des isolants réflecteurs, conçoit et fabrique des solutions d'isolation innovantes, performantes, certifiées et agréables à mettre en œuvre.



Les isolants d'ACTIS ne sont pas impactés par la pénurie actuelle de MDI (Méthylène diphenyl 4,4'-diisocyanate), utilisé dans les isolants en polyuréthane. Ils sont sains et offrent un grand confort thermique en hiver comme en été, une très bonne isolation phonique et sont étanches à l'air. Ils constituent une solution alternative encore plus intéressante à connaître dans ce contexte spécifique du marché.

ISOLANTS REFLECTEURS ALVEOLAIRES CERTIFIÉS ET SAINS

ACTIS propose des solutions éligibles au crédit d'impôt, qui permettent de réaliser l'isolation et l'étanchéité en une seule opération, pour les toitures, combles aménagés et murs. Offrant une très bonne résistance thermique certifiée ACERMI (isolant HYBRIS) et EN16012, les isolants alvéolaires ACTIS peuvent être utilisés séparément ou s'associer entre eux pour atteindre les valeurs seuils des dispositifs d'aides fiscales.

Ils offrent des performances durables grâce à leur excellente résistance à l'air et à l'humidité, sans se déformer dans le temps. Ils garantissent également une très bonne isolation phonique et une mise en œuvre facile sur tous types de supports (charpentes irrégulières) grâce à la souplesse des matériaux.

CONFORT ÉTÉ COMME HIVER

La bonne isolation thermique d'un bâtiment est un élément essentiel qui contribue au bien-être de ses occupants, assurant une protection efficace contre le froid en hiver, mais également de la chaleur en été.

En effet, aux beaux jours, les apports solaires impactent fortement les bâtiments par leurs toitures. Le chauffage (60°C à 100°C) des éléments de couverture (tuiles, ardoise) accumulent alors de l'énergie qui est retransmise sous forme de rayonnements infrarouges.



C'est pourquoi, afin de limiter efficacement la surchauffe du volume intérieur, une bonne isolation est fortement conseillée. Les isolants réflecteurs, comme ceux proposés par ACTIS, parviennent justement à renvoyer jusqu'à 95% des rayonnements infrarouges vers l'extérieur lors de fortes chaleurs.

Les isolants ACTIS permettent d'offrir un grand confort d'été, critère de plus en plus pris en compte et intégré dans des réglementations cadres. Ainsi, dans la RT 2012, le confort d'été est présent via l'obligation pour plusieurs catégories de bâtiments de ne pas dépasser 26°C de température intérieure suite à 5 jours consécutifs de canicule.

CONTACT PRESSE : AGENCE FP&A - Frédérique PUSEY et Adeline VALLET
adeline@fpa.fr . 01 30 09 67 04 . 06 68 41 56 56

ACTIS

INNOVER POUR MIEUX ISOLER

A PROPOS D'ACTIS

ACTIS est le leader européen sur le marché des isolants alvéolaires réfléchissants.

Créée en 1980, ACTIS est une PME familiale française de 210 personnes, basée à Limoux en région Occitanie, qui a intégré le groupe Laurent Thierry en 2003.

ACTIS possède 4 sites de production en France, certifiés ISO 9001 depuis 2005, et est présente dans 8 pays en Europe.

ACTIS a pour vocation de proposer des solutions performantes qui répondent à l'ensemble des besoins d'isolation :

- *pour tous les bâtiments (résidentiels et tertiaires)*
- *pour toutes les applications (toitures, combles et murs)*
- *en neuf comme en rénovation*

Les solutions ACTIS ont des certifications par des organismes d'évaluation accrédités (ACERMI, BM Trada, CSTB, LNE...)

CONTACT PRESSE : AGENCE FP&A - Frédérique PUSEY et Adeline VALLET
adeline@fpa.fr . 01 30 09 67 04 . 06 68 41 56 56

+33 (0)4 68 31 91 61 - Avenue de Catalogne - 11300 LIMOUX
actis-isolation.com